



Bulletin n° 61

Info Village

Décembre
2020



Meilleurs Vœux pour 2021

Réalisation de la Commission Municipale : Communication, Relations Humaines,
Promotion de la Commune.

Président : Claude Pléau. *Vice-Présidente* : Line FLEURY.

Membres : Laure CROTTE, Thérèse MERANGER, Françoise THION,
Camille CARREAU, Patricia LEHAY, Sandrine DELESALLE,
Gérard HUSSLER, Luc MORIN

Imp. Centrale - 45500 GIEN

Offert et distribué par la Municipalité dans tous les foyers de notre Commune

Mot du Maire



Chers Amis,

Il faut que nous nous dépêchions d'oublier l'année 2020, si cela est possible bien sûr, certaine douleur étant trop profonde pour s'en extraire.

Je tiens à vous remercier d'avoir respecté les prescriptions sanitaires dues à la covid (masques, confinement) très contraignantes, en espérant que nous n'aurons pas de 3^e vague.

Cette année, la convivialité n'aura pas sa place et je le déplore, car covid oblige, il n'y aura pas de « Vœux du Maire ».

C'est donc par le biais de notre bulletin que je présente à chacun d'entre vous mes meilleurs vœux pour 2021, une bonne santé surtout, qui est le plus précieux de tous.

Sachez que notre Conseil Municipal et moi-même restons à votre disposition pour satisfaire vos besoins dans la mesure des moyens dont nous disposons.

Bonne année à toutes et tous et prenez bien soins de vous.

Claude Pléau

Informations Municipales

MAIRIE :

Le secrétariat est ouvert au public les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 14 h à 17h30 et les mercredis et samedis de 9h à 11h30. **02 38 36 70 07**

SERVICE DE DEPANNAGE DU SYNDICAT DES EAUX : 02 38 36 78 82

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :

Les horaires d'ouverture sont : - le mercredi de 15h à 17h - le samedi de 10h à 12h.

ECOLES

- Saint-Brisson-sur-Loire Primaire : **02 38 36 76 51** - Maternelle : **02 38 36 70 80**
- Saint-Martin-sur-Ocre Primaire : **02 38 36 75 25** - Maternelle : **02 38 36 73 75**

EGLISE DE SAINT-BRISSON : Presbytère : **02 38 67 19 77**

SYNDICAT DES EAUX DE ST BRISSON/ST MARTIN : contact par mail ou par courrier

- siaepstbrisson@orange.fr
- M. le Président du SIAEP - Mairie - 22, rue d'Autry - 45500 SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE

CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Les concessions arrivées à échéance en 2021 pourront être renouvelées ou non par le fondateur de la concession ou par ses ayants-droits.

A défaut, le terrain concédé pourra être repris par la commune deux ans après la date d'échéance.

Merci de contacter le secrétariat de mairie pour tous renseignements : **02 38 36 78 83**.

LES NUMEROS D'URGENCE

SECURITE : - Gendarmerie : **02 38 05 11 30** ou **17** - Police Municipale : **02 38 67 21 84**
- Pompiers : **18**

SANTE : - Hôpital de Gien : **02 38 29 38 29** - Polyclinique J. d'Arc : **02 38 35 31 24**
- Centre anti-poison : **02 47 47 47 47** (Tours) - SAMU : **15**

MENAGER : E.D.F. dépannage : **09 73 04 54 05** - Urgence
GDF dépannage : **0800 47 33 33** - Sécurité gaz urgence
ORANGE : **39 00** - Assistance technique

TRANSPORT : SNCF : **36 35** - Agence Rémi Centre Val de Loire : **02 47 31 14 00**

DIVERS : Violences conjugales : **39 19** - Drogue Info Service : **0800 23 13 13** - Enfance maltraitée : **119** - Sida Info Service : **0800 840 800** - Association Aide à Domicile : **02 38 67 62 11**

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Mayllie RICHARD
Jaya PHUM
Raphaël GRESS

MARIAGES :

Roderick ALDRIDGE et Fanny LAWNICZAK
Victor DESPLATS et Eva LAGNIEZ
José GONÇALVES DA SILVA et Laëtitia REUSSARD

DECES :

Rolande GAUGUÉ, 89 ans
Monique VOISIN veuve BLAIN, 99 ans
Carole HOUELINE épouse PLÉAU, 52 ans
Emile LANDREAU, 90 ans
Patrick JUBLEAU, 59 ans
Germaine BERNHEIM veuve MARY, 98 ans
Béatrice BOUDIN, 59 ans

AFFAIRES MILITAIRES

Les **jeunes hommes et jeunes filles** sont tenus de se faire recenser à la Mairie de leur domicile à partir du mois où ils atteignent l'âge de **16 ans**. Ces personnes devront se munir du livret de famille de leurs parents.

Conseils Municipaux

SEANCE DU 16 OCTOBRE 2020

1 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

L'assemblée est informée qu'il appartient à l'organe délibérant de la Collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois permanents nécessaires au fonctionnement des services.

- **Sur proposition du Maire.** Le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide :
de **CREER** un emploi d'attaché territorial, permanent à temps complet
d'**ARRETER** le tableau des effectifs modifié.

2 - INSTALLATION DES NOUVELLES FENETRES ET PORTES A L'ECOLE PRIMAIRE ET MISE AUX NORMES SECURITE-DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DE LA DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX 2021 ET DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET AU TITRE DE L'APPEL A PROJETS D'INTERET COMMUNAL 2021-VOLET 3

Le coût des travaux est estimé à 36 882€ HT soit 44 258.40€ TTC.

DEPENSES	COUT HT	RECETTES	COUT HT	En %
- Travaux de Menuiserie remplacement fenêtres et portes	29 007.47	Subvention DETR 2021 - ETAT	18 441.00	50%
- Porte de secours école primaire/mairie	5 336.13	Subvention du Conseil Départemental du Loiret	11 064.60	30%
- Travaux de mise aux normes sécurité	2 538.40	Autofinancement	7 376.40	20%
TOTAL	36 882,00		36 882,00	100%

3 - RESTAURATION DU TABLEAU INTITULE « PORTRAIT DE FEMME EN ROBE NOIRE » DE WICKENBERG ET DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT - DIRECTION REGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES

Le devis de restauration s'élève à 1684€ HT soit 2020.80€ TTC.

Considérant l'intérêt de conserver notre patrimoine, et après avis favorable de la DRAC concernant la restauration.

Après avis favorable de la commission des finances, le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide :

- **de faire restaurer** le tableau intitulé « Portrait de femme en robe noire » de Wickenberg, inscrit au titre des Monuments Historiques, pour un montant 1684€ HT soit 2020.80€ TTC.

Il est précisé que ce tableau étant inscrit au titre des Monuments Historiques, les travaux de restauration ne pourront commencer qu'après accord de subvention ou réception du dossier complet.

4 - DON DE L'ASSOCIATION DES AMIS DU CHATEAU DE SAINT-BRISSON/LOIRE

Le Conseil Municipal est informé que l'Association des Amis du Château de Saint-Brisson-sur-Loire a décidé de faire un don de 2020.80€ à la Commune pour la restauration du patrimoine communal, tableaux (courrier de juin 2019).

5 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DES BIENS MEUBLES AU PROFIT DE MONSIEUR LANCELOT GUYOT OU POUR LUI LA SCI « TOUS AU CHATEAU »

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 17 septembre 2015, le Conseil Municipal a accepté la convention définitive de la mise à disposition des biens meubles du château au profit de Monsieur Lancelot GUYOT ou pour lui la SCI « TOUS AU CHATEAU » pour seulement une année avec une redevance de 500€.

6 - DEMANDE DE REPORT DE L'ANNUITE 2020 DUE PAR LA SCI « TOUS AU CHATEAU » A LA COMMUNE EN RAISON DE LA CRISE SANITAIRE LIEE A LA COVID-19

Monsieur le Maire rappelle que le château a été légué à la Commune en 1987 par Mademoiselle Anne de RANTS de BERCHEM puis vendu à la SCI « TOUS AU CHATEAU » par acte notarié le 11 septembre 2015 pour 500 000€ à raison de 25 000€/an sur 20 ans (et plus ou moins-value selon l'indice de référence du coût de la construction).

Le paiement de la dernière échéance du capital doit être effectué au 15 octobre 2036.

Par courrier du 21 avril 2020, M. Lancelot GUYOT, gérant de la SCI « TOUS AU CHATEAU » fait part de ses difficultés financières dues à la fermeture du château en raison de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et demande le report de l'annuité 2020.

M. GUYOT informe avoir eu recours à un prêt Garanti de l'Etat et au chômage partiel.

Le report sur 2021 demandé par M. Guyot risquerait de le mettre en situation financière encore plus difficile l'année prochaine avec le paiement des 2 échéances sur une même année (50 000€).

M. le Maire propose plutôt de décaler d'un an l'ensemble des annuités comme suit :

- Aucun versement en 2020
- dernière échéance prévu au 15-10-2037 et non 2036.

Après avis favorable de la Commission des Finances, le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide d'accepter le report de l'annuité 2020 comme suit :

- aucun paiement sur 2020
- versement de l'annuité en 2021 jusqu'au 15-10-2037 et non 2036.

7 - PAIEMENT DES PRIX DES MAISONS FLEURIES 2020

Pour l'année 2020 le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide d'attribuer des prix à 13 lauréats qui recevront un prix entre 15 et 50€, soit une somme totale de 310 €.

8 - COMPOSITION DES COMITES CONSULTATIFS

SPORT - FETES - COMMUNICATION - TOURISME - ASSOCIATIONS - AFFAIRES GENERALES

Madame Nicole BRUANDET - **Présidente** : Line FLEURY

FINANCES - **Président** : Cédric CHAUVETTE

AFFAIRES SCOLAIRES - JEUNESSE - BIBLIOTHEQUE - FLEURISSEMENT

Mesdames Françoise BONGIBAUT et Nicole BRUANDET - **Présidente** : Laure CROTTÉ

URBANISME - BATIMENTS - VOIRIE - CIMETIERE - ENVIRONNEMENT - SECURITE

Madame Françoise BONGIBAUT, Messieurs Denis HAUSEMONT et Gilbert RICHARD

Président : M. Jean-Pierre GROS.

10 - ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

Le Conseil Municipal à l'unanimité et après en avoir délibéré décide :

d'ADHERER aux groupements de commandes suivants :

- Prestations de nettoyage de bâtiments communaux et communautaires par la Communauté des Communes Giennoises.

11 - RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES GIENNOISES

12 - RAPPORT 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

13 - RAPPORT D'ACTIVITES 2019 DU SYNDICAT D'INTERET SCOLAIRE DE SAINT-MARTIN/ SAINT-BRISSON

M. le Maire (ou les délégués du SIS) présente(nt) ce rapport et informe(nt) que celui-ci est librement consultable en mairie.

14 - DELEGATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée des demandes d'acquisitions de biens soumis au droit de préemption pour lesquels la commune a renoncé à exercer son droit :

Section	Numéro	Lieu-dit	Superficie	Concerne
ZA	51	Les Riaux	40 a 6 ca	
ZA	52	Les Riaux	3 a 45 ca	
ZI	8	Les Ruets	8 a 11 ca	
AD	674	5 rue, du Plan d'Arbre	8 a 62 ca	
ZT	73	1908, avenue des Chaussons	45 a 25 ca	
ZI	87	Rue des Dames	3 a 68 ca	
ZI	89	Rue des Dames	168 ca	
AD	877	Les Calets	5 a 16 ca	
ZL	34	13, rue des Martins	18 a 93 ca	
ZK	168	La Renaudière	15 a 30 ca	

Travaux dans notre commune

Dans le cadre des travaux d'enfouissement de réseau électrique de Haute Tension, HTA, des travaux débiteront en janvier 2021.

Les adresses concernées sont :

Rue des Vignes - Rue de Gien - Rue Campagne - Rue d'Enfert - Rue du Plan d'Arbre
Rue d'Autry - Rue de la Croix - Rue de Trompe Souris virage
Rue de Trompe Souris forage - Rue des Chaussons - Chemin des Riaux.

Une meilleure couverture téléphonique...

Suite à la réunion publique du 2 mars 2019, il y a quelques semaines, la société ATC a installé le pylône destiné à recevoir les antennes relais (pour 6 relais maximum) au lieu-dit « Le Coudray » sur la parcelle ZK175, afin de mieux couvrir le réseau téléphonique sur notre commune.



Arrêtons les violences

Nous ne pouvons ignorer le sujet des violences à l'égard des femmes ; c'est une vraie question de société et la période de confinement comporte un risque aggravant.

L'ensemble des dispositifs visant à protéger les femmes victimes de violence sont actifs et opérationnels durant cette période et doivent être mieux connus des victimes et de leur entourage.

Cette affiche éloquentة renseigne sur les contacts joignables en permanence.



MINISTÈRE CHARGÉ DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

ARRÊTONS LES VIOLENCES

CONFINEMENT
Luttons ensemble contre les violences faites aux femmes.
En cas de danger immédiat, pas besoin d'attestation de déplacement pour fuir.

VOUS ÊTES DANS UNE SITUATION DE DANGER IMMÉDIAT ?

Appelez le **17** ou Envoyez un SMS **114**

BESOIN D'UNE ÉCOUTE ?
Appelez le **3919**

BESOIN DE FAIRE UN SIGNALEMENT ANONYME ?
Rendez-vous sur la plateforme **arretonslesviolences.gouv.fr**

En complément de ces dispositifs

Utiliser le forum gratuit : www.compartiment24h.fr Télécharger l'application « ARRÊTÉS » : <https://play.google.com/store/apps/details?id=com.compartiment24h>

SMICTOM : Ce qu'il faut savoir



Ordures ménagères

Quelques règles importantes :

- Sortir les déchets la veille au soir du jour de collecte ou avant midi pour les collectes de l'après-midi,
- Les sacs ou bacs doivent être largement visibles,
- Jours de l'année où les déchets ne sont pas collectés : 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 25 décembre.

Les déchets potentiellement contaminés par le virus de la COVID-19 (masques, gants, lingettes...) sont à enfermer soigneusement dans des sacs d'ordures ménagères.

Les déchèteries

Ouvertes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.



Les encombrants : 9 juin 2021

Les usagers doivent s'inscrire auprès de la Mairie.

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de ramassage.

Encombrants acceptés : sommiers, vieilles ferrailles, appareils sanitaires, résidus ménagers de menuiserie, carrelage, matériel de plomberie, gravats mis dans des sacs prévus à cet effet, débris, déblais provenant des menus travaux de bricolage, éléments mobiliers, vitres et glaces).



ILLIWAP : une application qui vous alerte

Vous recevez en temps réel de nombreuses informations sur la collecte (jours de rattrapage, jour de collecte des encombrants, les incidents de collecte...

Télécharger l'appli depuis votre Smartphone, rechercher SMICTOM du Giennois dans la barre de recherche, appuyer sur suivre et recevez toutes les informations.

Participation citoyenne,

« devenir acteur de sa sécurité »



Instaurée pour la première fois en 2006, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

La population est invitée à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Encadrée par la gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Dans les communes, le Maire est le pivot du dispositif. Des citoyens référents sur la base du volontariat peuvent assurer cette démarche qui consiste à alerter la gendarmerie de tout événement suspect, susceptible de troubler la sécurité de la commune. ***Ces personnes ne doivent en aucun cas agir, elles préviennent le gendarme référent qui fait suivre les informations.***

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la mairie au

02 38 36 70 07

Une réunion sera organisée pour information.

Cérémonie du 11 Novembre 2020

Mercredi 11 Novembre dans la matinée, c'est dans le respect des consignes sanitaires, par conséquent en comité restreint (le Maire, Claude Pléau accompagné de trois Adjointes, Line Fleury, Cédric Chauvette et Laure Crotté ainsi que du porte-drapeau, Patrick Vieugué) qu'a eu lieu la commémoration de la mémoire des morts pour la France lors de la première guerre mondiale.

Une gerbe a été déposée au Monument aux Morts et le Maire a lu le message de la Ministre.



Journée Nationale d'Hommage

Le 5 décembre : Journée Nationale d'Hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

Dans notre commune, une gerbe a été déposée et un texte lu par M. le Maire, 2 adjointes et 1 conseillère municipale étaient présentes.



DICRIM

Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs

> Prévenir pour mieux agir

> Respectez les consignes données par les autorités

MAIRIE DE SAINT-BRISSON-SUR-LOIRE

☎ 02 38 36 70 07

Site internet :

mairie.st.brisson@wanadoo.fr

Services urgences

Pompiers	18
SAMU	15
Gendarmerie	17
Numéro européen des secours	112
Radio France Bleue	100.9 FM



RISQUE NUCLEAIRE

AVANT

- S'informer auprès de la Mairie (consultation du PCS).

PENDANT

- Se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment confiné
- Se tenir informé (télévision/radio)
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Limiter les communications téléphoniques
- Prendre le comprimé d'iode dès que j'en reçois l'instruction
- Se préparer à une éventuelle évacuation.

CANICULE

AVANT

- S'inscrire en mairie pour les personnes vulnérables
- S'informer des prévisions météorologiques.

PENDANT

- S'hydrater et rafraîchir son corps régulièrement
- Limiter les déplacements aux heures les plus chaudes
- Limiter toute activité physique
- Passer au moins 3 heures dans un endroit frais.

TEMPETE ET ORAGE

AVANT

- Ranger les objets exposés au vent
- Prévoir des couvertures, vêtements chauds et moyens d'éclairage
- Se réfugier dans un abri dur.

PENDANT

- Débrancher les appareils électriques et l'antenne de télévision
- Limiter vos déplacements
- Rester vigilants aux chutes d'arbres
- Se calfeutrer chez soi ou rester dans sa voiture.

APRES

- Ne pas toucher aux fils électriques
- Faire constater les dégâts matériels par votre assurance.

NEIGE ET VERGLAS

AVANT

- Protéger les installations du gel.

PENDANT (alerte rouge)

- Éviter toute sortie au froid.

INONDATION / COULEE DE BOUE

PENDANT

- Mettre ses meubles en hauteur
- Se réfugier à l'étage ou dans une zone non inondable
- Ne pas consommer d'eau courante
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Ne pas se déplacer en voiture
- Respecter les consignes.

APRES

- Constituer le dossier d'assurance
- Prendre attache auprès de la Mairie pour établir un dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle.

TRANSPORT MATIERES DANGEREUSES

PENDANT

- Si vous êtes témoin de l'accident, donnez l'alerte (précisez si possible le lieu, le nombre de victimes et la nature du sinistre)
- Balisez les lieux pour éviter un sur-accident
- S'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie
- Eloignez-vous.



MENACE A L'ORDRE PUBLIC

PENDANT

- S'échapper (si possible) ou se mettre à l'abri
- Appeler les secours et respecter les consignes
- Ne pas courir en direction des forces de gendarmerie.



RISQUE INDUSTRIEL

AVANT

- S'informer auprès de la Mairie (consultation du PCS).

PENDANT

- Se mettre rapidement à l'abri dans un bâtiment confiné
- Arrêter les ventilations et les climatisations
- Se tenir informé (télévision/radio)
- Ne pas chercher ses enfants à l'école
- Limiter les communications téléphoniques
- Se préparer à une éventuelle évacuation.

APRES

- Aérer les pièces.

Concours des maisons fleuries 2020

Pour saluer les efforts fournis par les administrés en faveur du fleurissement de notre village, **un concours des maisons fleuries**, est organisé chaque année. Malgré la situation, la Commission Fleurissement a maintenu le concours, et le passage du jury communal a eu lieu à la fin de l'été.

En raison du confinement, la cérémonie de remise des prix du concours communal n'a pas pu avoir lieu en novembre dernier et **les lauréats ont reçu leur diplôme et/ou composition florale à domicile**.



Voici le palmarès du concours 2020 :

1^{re} catégorie : Habitation avec jardin paysager visible de la rue.

- 1^{er} prix : **GROS Micheline**
10, rue des Colissonnes (50€)
- 2^e prix : **DAVID Liliane**
4, rue de la Garenne (30€)
- 3^e prix : **MARAIS Bernard**
6, rue de la Champaude (20€)
- 4^e prix : **COCQUET Martine**
1010, chemin des Chaussons (20€)
- 5^e prix : **LETOUR Janine**
14, rue des Colissonnes (20€)

Lauréats recevant une récompense de 15€ :

BRAY Roberte
2110, chemin des Chaussons

BRUANDET Nicole
3, rue des Martins

LEBOUILLONNEC Nicole
3, rue du Plant d'Arbre

TRECHE Claude - Les Peignets

2^e catégorie (trottoir, balcon, terrasse) :

Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public/essentiellement présentation hors-sol.

- 1^{er} prix : **VERMEULEN Sandrine**
3, rue des Prunelles (50€)
- 2^e prix : **LUCHE Danielle et Denis**
14, rue des Tuileries (30€)





3^e catégorie : Établissements ou structures recevant du public avec ou sans jardin.

Lauréats recevant une récompense de 15€ :

Bar La Taverne - 3, rue d'Autry
Gîte des Artistes
 2051, chemin des Chaussons



Le concours est ouvert **à tous les habitants de la commune** dont les cours, jardins, terrasses et balcons sont visibles depuis le domaine public. Vous avez ainsi la possibilité de vous inscrire en remplissant le bulletin ci-contre.

La visite du jury se déroule à l'improviste fin juin-début juillet.

Tous les participants seront conviés à la cérémonie de remise des prix en novembre 2021 à l'occasion du Beaujolais Nouveau.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Concours des maisons fleuries 2021

Prénom et Nom :

.....

Adresse : N°

Rue

Catégories :

- ☐ 1^{re} catégorie :
habitation avec jardin paysager visible de la rue
- ☐ 2^e catégorie (trottoir, balcon, terrasse) :
Habitation avec végétalisation limitée sur l'espace public / essentiellement présentation hors-sol.
- ☐ 3^e catégorie :
Établissements recevant du public avec ou sans jardin



**A retourner en mairie,
avant le 29 mai 2021**



Décorations de notre village

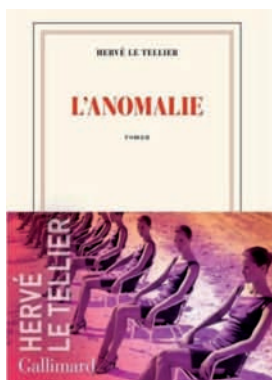


Merci au groupe de personnes disponibles qui ont confectionné les décorations de notre village pour Noël.

Merci également à nos agents Benoit et Guillaume qui ont restauré les personnages et animaux en bois disposés dans notre commune.



Des nouveautés à la bibliothèque



Venez découvrir les dernières acquisitions : prix littéraires 2020, nouveaux romans policiers et livres jeunesse...

Chaque **mercredi de 15h à 17h** et chaque **samedi de 10h à 12h**, notre équipe de bénévoles composée de Françoise Bongibault, Paule Bernard et Nicole Bruandet vous accueille à la bibliothèque municipale « Jean-Jacques Rousseau ».

L'entrée est libre et l'inscription gratuite

Bonne retraite Madame Padeloup !



Vendredi 16 octobre, Catherine Padeloup, agent du Syndicat d'Intérêt Scolaire depuis 1997, chargée de l'entretien des écoles et de l'accompagnement des élèves à la cantine, effectuait son dernier trajet. A son retour, ses collègues, les enseignantes, les élèves et les membres du SIS lui ont fait la surprise de lui offrir un magnifique bouquet et une carte cadeau pour la remercier de tout son travail au cours de ces 23 années avant de lui souhaiter une agréable retraite bien méritée.

L'hommage à Samuel Paty

Les élèves et enseignantes des écoles de Saint-Brisson-sur-Loire ont rendu hommage à Samuel Paty en respectant une minute de silence dans la cour le lundi 2 novembre 2020 à 11h00. Puis les enseignantes ont accroché à l'entrée de l'école trois nœuds : un bleu, un blanc, et un rouge. ***Sur chacun est brodée une valeur de la République :***

***"Liberté",
"Egalité",
"Fraternité".***



La Fondation du Patrimoine vous aide

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Vous êtes propriétaire privé et vous voulez sauvegarder votre patrimoine ? **Nous pouvons vous aider.**

Le Label de la Fondation du Patrimoine est destiné aux propriétaires privés et permet d'obtenir un soutien dans la réalisation de ses travaux de restauration. Délivré à des immeubles d'intérêt patrimonial visibles de la voie publique, pour des travaux extérieurs de qualité (que nous ferons valider par l'architecte des Bâtiments de France), notre label vous aide à financer les travaux de restauration réalisés chez vous grâce à :

Une aide de la Fondation du Patrimoine (minimum 2%),

Une déduction de vos revenus des travaux réalisés.

Pour connaître les conditions d'éligibilité contactez Ludivine Hubert au 02 38 24 34 21 ou ludivine.hubert@fondation-patrimoine.org

ou consultez notre site :

<https://www.fondation-patrimoine.org/soumettre-un-projet/defiscaliser-travaux>



Après restauration les tableaux...

...retrouvent leur place



En septembre dernier, deux tableaux de Marie-Adelaïde de Savoie et de Marie-Sophie Séguier restaurés, ont retrouvé leurs places au Château en présence de Christine MORILLOT (restauratrice de ces tableaux), Jean-Claude BOURGOIN, Président de l'ACSB, M. Lancelot GUYOT, propriétaire du Château, Laure Crotté, 3^e Adjointe et Line FLEURY, 1^{re} Adjointe. Cette restauration a été entièrement financée par l'ACSB.

Téléthon

Cette année, pour respecter les obligations COVID, des tablettes de chocolat et des brioches ont été vendues sur notre commune.

Merci à tous ceux qui ont participé et à l'année prochaine.



Les Mains Tendues



Cette opération a été mise en place sur notre commune par Patricia LEHAY et sa fille Justine TIRVEILLOT avec notre épicier

M. ABARDHAME dit « Momo » qui a stocké les boîtes et paquets avant qu'ils soient distribués aux personnes nécessiteuses du giennois.

Merci à tous.



Les chroniques de l'Association des... ...Parents d'Elèves de St-Martin/St-Brisson



Le 25 septembre 2020 s'est déroulée l'Assemblée Générale de l'Association des Parents d'élèves de Saint-Martin / Saint-Brisson (APE). Nous avons le plaisir de vous présenter le

nouveau Conseil d'Administration :

Président : M. Julien JAWORSKI

Trésorière : Mme Valérie BOUCHARD

Secrétaire : Mme Jennifer MARTINS

Membres : Mmes Delphine BEAUDIN, Anne CHAFFAL, Diane DUFRAISSE, Adeline HURON.



L'Association de Parents d'Elèves (APE) est une association de parents bénévoles dans l'animation de la vie scolaire.

Notre objectif est d'organiser tout au long de l'année : carnaval, kermesse, marché de Noël, ventes de chocolats, gâteaux,... à l'intention des élèves et de leur famille.

Grâce aux nombreuses actions menées et à l'implication de tous, l'APE verse au coopératives scolaires* des écoles de Saint-Martin-sur-Ocre et de Saint-Brisson-sur-Loire une participation financière pour les aider dans leurs projets.

Deux actions ont été menées avec la volonté de soutenir commerçant et producteur locaux : vente de chocolats de Noël : les gourmandises de Cathy Leonidas à Gien et vente de sapins : Saint Brisson dans la Nièvre.

Pour l'année 2021, l'APE ne cède pas à la morosité : ON POSITIVE... des actions seront proposées aux enfants et aux familles !

L'APE cherche toujours à accueillir de nouveaux membres pour faire vivre les projets : des idées nouvelles, du temps à partager dans la mesure de ses possibilités.

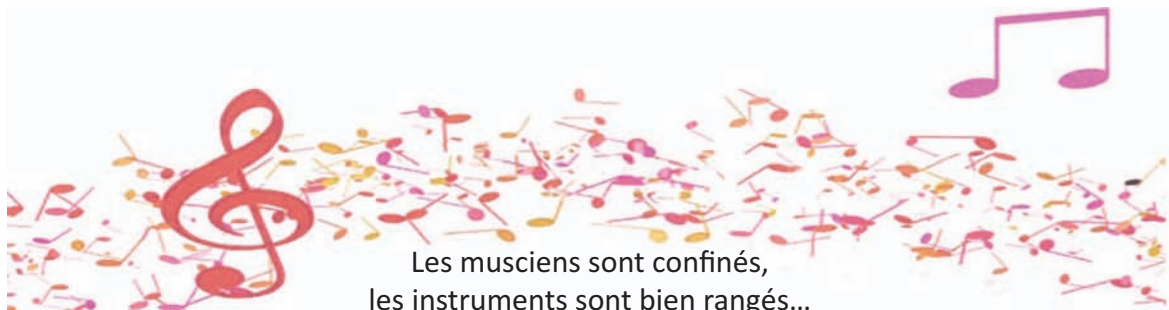
Si vous souhaitez vous investir, vous pouvez nous contacter via notre adresse :

ape.stmartinstbrisson@gmail.com

** La coopérative scolaire est gérée par l'école. Une participation est demandée chaque année par les maîtresses, dans le but de financer les différentes actions éducatives, acheter du matériel supplémentaire.*

Les représentants des parents d'élèves sont élus chaque année au mois d'octobre. Ils jouent le rôle de relais et de médiateurs entre les familles, les enseignants et la direction des écoles. Ces parents participent aux conseils d'école.

Fanfare de l'Ocre

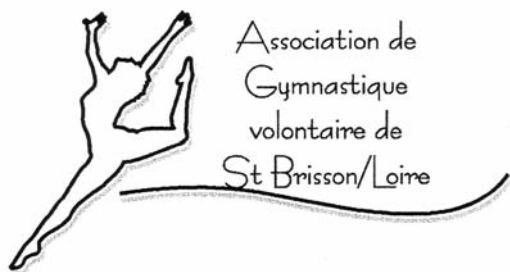


Les musiciens sont confinés,
les instruments sont bien rangés...

Mais il reviendra forcément le temps des aubades, des cérémonies dans nos villages et des fêtes alentour, où nous serons si heureux de vous retrouver !

Meilleurs vœux d'espoir, de santé et de bonheur à tous.

Gymnastique volontaire



Aucun d'entre nous n'aurait imaginé se retrouver "confiné" et plongé dans un mouvement de solidarité visant à se protéger de cette crise sanitaire que nous vivons depuis mars 2020.

Face à ce chamboulement de notre quotidien, nous avons réussi, ce printemps, à organiser quelques cours de gymnastique avec soleil et oiseaux pour témoins...

Puis l'étau s'est desserré, l'horizon éclairci et notre activité a renoué ce lien social tellement indispensable avec nos adeptes, cette communication essentielle mais cependant, toujours avec ces gestes barrières...

Hélas de courte durée! Les mesures se durcissent fin octobre et nous voilà contraints de refermer notre salle de sports, notre lieu de convivialité, de détente et de bienfaits liés à notre activité physique et ce, pour une durée indéterminée...

Mais nous gardons espoir, avec l'arrivée du printemps et des jours meilleurs, d'avoir la joie de nous retrouver tous.

A bientôt...



Education et Sport Canin



Résultats Concours d'Obéissance des compétiteurs du Club :

Canisport du Val de Loire (58) du 10/10/2020

Brevet :

Oly (Berger Blanc Suisse F) à A. Soarez - 87/100 pts - Proposé.

O'Max des Campagnards de la Valette (BBM M) à F. Aubry - 84/100 pts - Proposé

Oska (Golden Retriever F) à P. Ledon - 80/100 pts - Proposé.

Résultats Concours de Ring des compétiteurs du club :

Canis Club d'Ingre du 24/10/2020

Championnat Régional

Échelon 1 :

O'Max des Campagnards de la Valette (BBM) à F. Aubry - 196,500/200 pts - 1^{er}/4

Échelon 3 :

Navarro de Lou d'Ana (BBM M) à A Blanchin - 359,12/400 pts – 1^{er}/14 - **Champion Régional**

L'Shutterfly de la Vallée du Grand Loup (BBM M) à S. Ponthonne - 354,937/400 pts - 2^e/14

Menphis de Lou d'Ana dit Messi (BBM M) à J. Deshoulières - 353,650/400 pts - 3^e/14

Newton du Domaine des six Bourgeois (BBM M) à J. Bergin - 349,800/400 pts - 6^e/14



Nous avons dû annuler certaines manifestations et fermer quelques temps le Club suite à la Covid.

Mais nous attendons des jours meilleurs et en cette fin d'année, nous vous présentons nos bons vœux pour 2021.

Association Culturelle Artistique

Après le beau succès de notre premier salon du pastel 2019 l'A.C.A. organisera du 16 octobre au 7 novembre prochain une nouvelle édition réunissant de nouveaux maîtres pastellistes nationaux et internationaux.

Dans le cadre du Comice de Gien, le 1^{er} août, une course de boîtes à savon aura lieu à Saint-Brissson mise en place à notre initiative.

En espérant que 2020 ne sera plus qu'un mauvais souvenir nous comptons sur vous.

Le bureau et ses membres vous souhaitent une « meilleure » année 2021.

« Grands Buissons : entretien maintenu »

Malgré l'année particulière que nous venons de vivre, le site des Grands Buissons, riche en espèces rares, a pu être entretenu par le Conservatoire des Espaces Naturels de la Région Centre-Val-de-Loire. Entre les deux périodes de confinement, le pâturage des brebis a pu s'établir, et la sécheresse estivale a limité la repousse. A l'automne, une société de réinsertion sociale a procédé à un débroussaillage, complétée par deux chantiers de bénévoles. Si le reste des animations a été annulé car non autorisées à se dérouler, le site, situé en bord de Loire à Vélo, continue à s'enrichir de nouvelles espèces, constituant une réserve de biodiversité. Les prochaines animations en 2021, si les conditions sanitaires le permettent, seront la sortie Orchidées le 16/05, ainsi que les chantiers d'automne les 25/09, 23/10, 13/11 et 11/12.

Si vous souhaitez connaître toutes les animations du CENCVL, les formations proposées (araignées, fourmis, lichens, loutre...) ou soutenir son action en adhérant (15€/an), vous trouverez tous les renseignements sur le site : <https://www.cen-centrevaldeloire.org>

